

Le Trait d'Union,

JOURNAL UNIVERSEL. Biblioteca Nacional

CONDITIONS:

LE TRAIT D'UNION paraît tous les jours, le lundi excepté.

ABONNEMENT:

Par mois, à Mexico..... \$ 2 00
 „ hors de Mexico, franc
 de port..... „ 2 50
 Un numéro..... „ 0 12 1/2

Payables d'avance.

Pour les annonces, s'adresser aux bureaux du journal, rue de Lerdo n° 3.

ON S'ABONNE:

A Mexico, dans les bureaux du journal, rue de Lerdo n° 3.

Hors de Mexico, chez les agents du journal.

Les abonnements datent des 1er et 16 de chaque mois.

La Revue de Quinzaine DU "TRAIT D'UNION"

Sera mise en vente, ce matin, dans les bureaux du *Trait d'Union*, rue de Lerdo numéro 3.

CALIFORNIE.

San Francisco, 13 mai 1868.

Le 24 avril dernier, un français, que l'on connaissait sous le nom de Jean Milleau, a été exécuté, à Virginia City, pour avoir assassiné une fille publique nommée Julie Bullette. Ce drame judiciaire emprunte un vif intérêt à la confession de Milleau et aux paroles qu'il a prononcées sur l'échafaud. Nous reproduisons l'une et les autres:

LA CONFESSION DE JOHN MILLEAU.

Ce qui suit vient d'être publié par M. Charles E. De Long, le défenseur de Milleau. C'est le résumé d'une confession écrite que le supplicié lui avait d'abord remise, mais qu'il lui a redemandée quelques jours avant son exécution.

Le véritable nom de Milleau est Jean-Marie-Villain. Il est né en Bretagne, à Saint-Malo. En 1850, avant d'avoir satisfait à la conscription, il vint en Californie, où il resta jusqu'en 1853. A cette époque, il retourna en France, et étant tombé au sort, servit dans la marine pendant la campagne de Crimée. Il assista à la prise de Sébastopol, et, ayant obtenu son congé, revint en Californie où il exerça divers métiers. Il fut successivement employé à bord des bateaux de Stockton, navigua au cabotage, se fit porteur d'eau à San Francisco, puis après avoir travaillé chez un blanchisseur.

C'est alors qu'il fit la connaissance de deux individus, les nommés Dougless et Dillon, dont il a donné le signalement à plusieurs personnes, mais dont il a été impossible de retrouver la trace.

Dans la soirée qui précéda la nuit où fut assassinée Julie Bullette, Milleau, ou plutôt Villain, puisque ce nom semble décidément avoir été le sien, aperçut en passant au coin des rues C. et Union, auprès de l'hôtel International, Dillon et Dougless engagés dans une conversation; et il entendit Dillon qui disait: «Qui nous aidera?» Ce à quoi Dougless répondit en voyant venir Villain: «Le Français fera l'affaire.»

—J'aimerais mieux Christian, répliqua Dillon.

—Non, le Français est ce qu'il nous faut, répéta l'autre.

Et se tournant vers Villain: —Français, j'ai besoin de vous pour une affaire cette nuit. Il y a de l'argent à gagner. En êtes-vous?

Villain ayant répondu qu'il ne demandait pas mieux, Dougless reprit en s'adressant à Dillon: —Eh bien! allez coucher avec elle. Nous serons là à l'heure.

Sur quoi Dillon s'éloigna de son côté tandis que Dougless emmena Villain en lui disant: Allons faire un tour et voir les filles.

Ils visitèrent en effet un grand nombre de maisons de prostitution, et finalement remontrèrent la rue Union jusqu'à la rue D, quand Dougless, qui marchait en avant, quitta la rue

et suivi de Villain passa derrière la maison habitée par la fille Bullette. Dougless sortit alors de sa poche un crochet avec lequel il ouvrit une porte donnant accès sur une espèce de caveau inoccupé sous la maison; puis disant à Villain de l'attendre là pendant qu'il allait chercher quelque chose à manger, il s'éloigna dans la direction de la ville.

Il revint bientôt après, accompagné d'un autre individu dont Villain ne put distinguer les traits dans l'obscurité. Dougless portait des vivres et deux bouteilles, et en tendant une à Villain, lui dit: «Tenez, Français, voici du vin pour vous; nous autres nous préférons le whisky.» Ils s'assirent alors et se mirent à boire et à manger sans proférer une parole. Après quoi Villain s'assoupit profondément, ayant été, à ce qu'il suppose, stupéfié par quelque drogue mêlée au vin qu'on lui avait donné.

Deux heures après, autant qu'il crut pouvoir en juger, Dougless vint le secourir pour le réveiller, en lui disant: «Dobout; il est temps.» Ils sortirent tous les trois, et arrivés au pied de l'escalier qui conduisait à la porte de la maison de la fille Bullette, Dougless mit dans la main de Villain un revolver armé, et lui dit: «Restez ici, et si quelqu'un paraît, donnez l'alarme.» L'inconnu fut à son tour placé en sentinelle sur le palier; puis Dougless ayant ouvert la porte avec une fausse clef, pénétra dans la maison.

Un moment s'écoula: une sourde exclamation de détresse se fit entendre; puis un autre moment, et Dougless et Dillon firent leur apparition, Dougless portant une charge d'objets appartenant à la fille Bullette, tels que robes de soie, fourrures, bijoux, etc. Il se débarrassa de son fardeau en le jetant sur le bras de Villain, à qui il dit: «Français, vous avez une chambre et une malle: portez tout cela chez vous.»

Au moment où ils se séparaient, Dougless dit à Dillon: «Jim, sans moi cette maudite femme vous échappait.» Ce fut à ce moment que Villain comprit pour la première fois qu'un meurtre venait d'être commis; du moins c'est ce que plus tard il n'a cessé d'affirmer à son défenseur. Il n'emporta pas moins chez lui les objets volés, et le lendemain matin reçut la visite de Dougless et de Dillon, qui le chargèrent d'aller négocier la vente des diamants qu'ils avaient retirés de leurs montures.

Villain rend compte ensuite de plusieurs transactions sans intérêt auxquelles il prit part pour la vente des objets volés, et raconte comment, étant membre d'une compagnie de pompiers qui assista à l'enterrement de Julie Bullette, il suivit le cercueil en crêpe au bras afin de ne pas éveiller les soupçons.

Telle est la confession faite par Jean Baptiste Villain à M. De Long, son défenseur. Il n'a jamais cessé de protester que c'était là toute la part qu'il avait prise au crime pour lequel il a été exécuté. De plus, il s'est dit complètement étranger à tout autre crime commis précédemment, tel par exemple que l'assassinat de deux filles de joie à San Francisco, que l'opinion publique se montrait disposée à lui imputer. Relativement à un autre meurtre, celui de C. A. B. Hill, Dougless et Dillon pourraient bien n'y être pas étrangers, d'après certaines paroles qu'ils auraient laissées échapper devant Villain le dernier jour où il s'est trouvé avec eux. Ce jour-là, ces deux hommes et Villain se retrouvèrent dans un cabaret de Silver City, où ils burent un verre ensemble;

après quoi, ils se séparèrent, Dougless et Dillon prenant à cheval le chemin de Carson, Villain ne devait plus les revoir.

Une autre particularité de cette confession, c'est que Villain persiste à dire qu'il n'était pas l'homme qui se trouvait couché sous le lit de la femme Martha Gamp. S'il en est ainsi, on peut croire que sans l'erreur de cette fille il n'aurait jamais été inquiété pour la part qu'il a prise dans l'assassinat de Julie Bullette.

LES DERNIÈRES PAROLES DU CONDAMNÉ.

Nous traduisons de l'anglais, c'est-à-dire d'une traduction — les paroles prononcées par Villain sur l'échafaud. Nous n'avons pas à les juger. L'Enterprise de Virginie, qui nous les apporte, y voit une preuve d'ingratitude du condamné envers son défenseur. Il n'y a peut-être que l'irritation d'un homme qui croit avoir à se plaindre de ses juges.

«Peuple de Virginia City, «Aujourd'hui, 24 avril, à une heure de l'après-midi, je vais expier sur l'échafaud un crime qui m'est imputé. Il est vrai que je ne me considère pas comme un honnête homme; mais si j'avais eu la chance d'être jugé dans un autre pays que Virginie, je n'aurais pas, je pense, eu la douleur de finir mes jours si ignominieusement.

«En admettant que je mérite un châtiement, justice ne m'a pas été rendue. Sous tous les rapports, j'ai été traité comme un étranger. En France, c'est pour l'étranger que nous avons le plus d'égards. Mais la France est la France, et tous les pays ne lui ressemblent pas. En France, quand un étranger se trouve dans la position où je me suis trouvé moi-même, la première chose que nous faisons c'est de lui procurer un interprète qui parle correctement la langue de son pays, afin qu'il ne se compromette pas — mais ici, rien de cela.

«On m'a conduit devant le chef de police qui m'a fait questions sur questions afin de m'embarrasser, sans s'inquiéter si je comprenais bien la langue du pays, et jusqu'à ce qu'il m'eût presque obligé à lui dire que j'étais coupable. Et alors, dans mon procès, il a déposé faussement. Mais ceci ne me regarde pas; ça regarde sa conscience. Que Dieu lui pardonne comme je lui ai pardonné moi-même.

«Et puis, mon avocat avait ou n'avait pas l'intention de me sauver. Il se flattait d'avoir obtenu ma confession, — que j'avais tout avoué. — Alors il avait l'intention de m'abandonner. Ceci, et la fausse déposition du chef de police, ont été, je crois, les seules causes de ma condamnation.

«Mon avocat a aussi refusé de signer la pétition que quelques personnes charitables voulaient faire pour que ma sentence fut commuée — alors il n'était pas disposé à sauver mes jours. Mais M. De Long est un Américain, et cela est beaucoup à considérer. Le peuple était grandement excité. Je suis un Français, et en me pendant il pensait pendre toute la France. Mais il s'est trompé; la France ne sera pas deshonorée, car je suis citoyen américain. Le sort était contre moi. Je n'avais pas assez d'argent, quoique mon avocat ait dit qu'il se chargerait de ma cause pour rien. Il est plus que probable que si j'avais eu de l'argent, je n'en serais pas réduit à monter aujourd'hui sur l'échafaud. Après tout, en me pendant, ils ne pendent pas le peuple français.

«Dans mon procès ont figuré sept ou huit femmes publiques qui ont contribué grandement à ma condamnation par leurs œillades licencieuses, l'influence qu'elles exercent dans le pays et l'impression qu'elles produisent sur le peuple. Ailleurs, ces choses ne sont pas permises, à Virginia City, c'est différent; les filles publiques sont plus respectées que les femmes honnêtes. Il est vrai que cela ne se voit que dans la Nevada et en Californie.

«Je vais mourir sur l'échafaud, et c'est une grande honte pour ma famille qui habite la France. Mais je trouve que Dieu a eu beaucoup de considération pour moi, car il m'a donné le temps de me reconcilier avec lui, et qu'il n'a pas permis que je quitte la terre dans l'état misérable où je vivais depuis long temps. J'espère que sa justice me sera plus favorable que celle des hommes. Et si j'ai le bonheur de trouver grâce devant Sa Majesté Divine, mon sort est plus enviable qu'il ne le semble. Je profite de cette occasion pour remercier du fond du cœur les bonnes et charitables sœurs de Saint-Vicent-de-Paul, et aussi les généreuses jeunes filles qui ce matin ont offert leur sainte communion pour le repos de mon âme.

«Je remercie aussi les dames de Virginia City, qui sont venues me voir dans ma cellule et m'y apporter des consolations. Je suis reconnaissant à tous, Français, Américains et Canadiens, qui ont fait ce qu'ils ont pu pour sauver mes jours. Ils n'ont pu y parvenir; mais je ne les en remercie pas moins comme s'ils avaient réussi.

«O saintes dames et sœur de Charité, puisse le Seigneur vous récompenser comme vous le méritez. Je suis, avec le sentiment de la plus profonde gratitude, votre misérable serviteur. Ceci est la confession qu'attendait le peuple de Virginie et celui de San Francisco. «Fait en ma cellule le 23 avril, veille de mon exécution.

MORT ÉTRANGE D'UN FRANÇAIS.

On nous écrit de Mont Bullion, comté de Mariposa, que dans les premiers jours du mois dernier, un Français, le sieur François Ferrandini, qui habitait le pays depuis douze ans, a été trouvé mort dans sa cabine par un autre Français nommé Roland. La justice avertie s'est transportée sur les lieux et a pu constater que le pauvre Ferrandini avait reçu dans le corps deux charges de chevrotines. L'enquête a révélé qu'il avait dû être blessé pendant qu'il travaillait dans son claim, à trois cents pas de sa cabane. Il a eu la force de se traîner jusque chez lui, d'ôter ses bottes que l'on a retrouvées souillées de sang, et de s'envelopper dans ses couvertures où il est mort. Quand le cadavre a été découvert, il était déjà dans un état de putréfaction qui annonçait que la mort devait remonter à plusieurs jours. On l'a enterré le lendemain. Ferrandini était né en Corse. Nous n'avons pas appris que l'on ait découvert le meurtrier.

Eruptions volcaniques et tremblements de terre aux Iles Sandwich.

Une des plus effroyables convulsions de la nature, dont il soit fait mention dans l'histoire vient de jeter la consternation parmi les habitants des Iles Sandwich. C'est l'île d'Hawaï, la plus grande du groupe, qui a été le principal théâtre de la catastrophe. Cette île

environ cent milles de long sur soixante de large, et est située à cent cinquante milles d'Honolulu, capitale de l'Archipel. L'intérieur de l'île forme un plateau de trois à quatre milles pieds de hauteur; et ce plateau se termine du côté du sud, en une pente douce, aboutissant à de belles plaines, où sont situés les villages les plus peuplés. L'île d'Hawaï, comme tout le groupe, est d'origine volcanique. Au dessus du plateau, s'élevaient plusieurs pics, dont le principal, le Mauna Loa, atteint une élévation de près de 13,900 pieds au dessus de l'Océan. C'est ce Cône du Mauna Loa qui a été le centre de l'horrible scène dont nous avons à parler. Il faut dire que les éruptions y avaient été fréquentes, durant les années antérieures. Celle de 1850 avait été particulièrement terrible et destructive, mais celle qui vient d'avoir lieu est de toute façon, la plus grandiose et la plus désastreuse que l'on connaisse jusqu'à ce jour.

Une première explosion se fit entendre à six heures du matin, le vendredi 27 mars, sans que rien put faire prévoir la catastrophe, si ce n'est une pluie de cendres, dont on ignore la source; soudain un filet de lave rouge s'élança dans l'air, suivi aussitôt d'une énorme colonne de fumée qui s'éleva à plusieurs mille pieds pour retomber dans la direction de l'est, en décrivant un arc immense. Dès lors, les jets de lave se succédèrent presque sans interruption, et quinze jours après, de la barque Comet qui nous apporte ces nouvelles, les passagers pouvaient les voir encore, atteignant quelquefois une hauteur de sept mille pieds au moins, se terminant en gerbes d'une beauté indescriptible et produisant une lumière si vive, qu'on l'appercovait à Honolulu! Bientôt la lave rouge commença à se précipiter sur les flancs de la montagne, se divisant à quelque distance en quatre ruisseaux différents dans la direction sud-est.

Le courant principal qui avait parcouru dix milles en vingt-quatre heures avait cessé de couler le 21 mars, et la lave était assez refroidie pour qu'on pût s'aventurer à y poser le pied, lorsque soudain un nouveau cratère s'ouvrit à quelques milles plus bas avec un grondement sourd accompagné d'un craquement épouvantable. Le nouveau cratère présentait bientôt une ouverture de deux mille d'étendue, et lança à une hauteur de mille pieds, quatre colonnes différentes de lave, de fumée, de roches, quelques-unes de la grosseur d'une maison! En même temps, un torrent de feu, large en certains endroits de quinze cents pieds, se précipita dans la direction de la mer avec une vitesse de plus de dix mille à l'heure.

Mais ce ne sont pas là les seules horreurs de cette scène. Sitôt après la première éruption, on sentit l'air trembler avec les rugissements épouvantables du volcan, puis la terre frémit à son tour. On a compté près de deux mille secousses en quinze jours. La plus terrible fut celle du 2 avril, entre quatre et cinq heures du soir. Elle ébranla l'île toute entière, renversa les églises et les maisons, ouvrit dans le sol d'effrayantes crevasses, et lança jusqu'à un quart de mille sur les terres un Ras-de-Marée de 60 pieds qui, en se retirant, entraîna avec lui tout ce qui s'était rencontré sur son passage, environ cent victimes humaines. Ce n'est pas tout encore, au même moment, à un mille en mer, au sud de l'île, on vit surgir soudainement à une hauteur de 400 pieds, une île de forme conique, toute environnée de fu-

FEUILLETON DU "TRAIT-D'UNION." NUM. 7.

LE SECRET

DU DOCTEUR ROUSSELLE

PAR PONSON DU TERRAIL.

(4^e ÉPISEME DE MON VILLAGE.)

(Suite.)

VII.

Enfin, lord Helmuth est catholique, ce qui aplaît le seul obstacle qui eût pu naître entre nous.

J'ai donc résolu, mon enfant, de vous marier à lord Helmuth, qui m'a fait aujourd'hui même, l'honneur de demander votre main. A son tour le comte attendit.

—Mon père, dit alors Mlle de la Fresnaie, le devoir d'une fille est l'obéissance. Néanmoins, je vous supplie de m'accorder vingt-quatre heures de réflexion. J'étais si peu préparée à la demande de lord Helmuth, que j'ai besoin de me recueillir et de me poser sérieusement une question.

—Laquelle?

—Celle de mon bonheur, dit la jeune fille avec un accent presque solennel.

Puis elle reprit son flambeau, souleva de nouveau le bonsoir au comte, qui ne la retint pas, et quitta le salon.

La vieille nourrice attendait Berthe dans sa chambre.

—Tu avais dit vrai, répondit Berthe. Aussi j'ai bien fait d'écrire à lord Helmuth. As-tu pu lui remettre mon billet?

—Oui.

—Quand?

—Tout à l'heure, dans la cour au moment où il montait à cheval. Mais penses-tu, mon enfant, dit la vieille nourrice, qui parfois tutoyait Berthe, penses-tu qu'il vienne au rendez-vous que tu lui proposes?

—J'en suis sûre.

—Et qu'il consente?

—J'ai foi en sa loyauté, dit la jeune fille avec un accent de conviction profonde, tandis que la vieille femme hochait la tête d'un air de doute.

Lord Helmuth avait, en effet, reçu le billet de Mlle de la Fresnaie.

Ni les piqueurs, ni les valets de chiens, ni les domestiques du château n'avaient vu la vieille nourrice se glisser auprès de lui et lui tendre une lettre en lui disant tout bas.

—C'est de la part de Mlle Berthe.

Lord Helmuth, avec ce flegme qui caractérise les Anglais, avait mis la lettre dans sa poche.

Une fois hors du parc, il s'était tourné vers ses gens et leur avait fait signe de prendre les devants. Puis, tandis que les piqueurs s'éloignaient au galop, que l'équipage et les deux valets de chiens s'engageaient dans un chemin de traverse qui devait les conduire tout droit à Maison neuve, le jeune lord avait tiré de sa poche un briquet phosphorique et allumé un cigare.

Ensuite, décachetant le billet qu'on venait

de lui remettre, il en avait approché le bout de son cigare de façon à pouvoir en lire le contenu.

Le billet de Berthe de la Fresnaie était laconique:

«Mylord, disait-elle, un gentilhomme ne saurait refuser un entretien à une fille de race comme moi. Je vous prie donc de vous trouver, cette nuit, une heure après votre départ du château, à la petite porte du parc, celle qui ouvre au nord, sur la route du Val. J'y serai.

Berthe de la Fresnaie.»

Pas un muscle du visage de lord Helmuth ne bougea.

Comme il avait déjà fait un quart de lieue, il tourna bride, revint sur ses pas et se mit à contourner le sant-du-loup qui formait la clôture du parc.

La porte désignée par Berthe, était celle-là même où le domestique, deux ans auparavant, avait laissé le docteur Rousselle, et celui-ci avait échangé quelques mots avec Hector de Mauséjour.

Quand il fut auprès, lord Helmuth mit pied à terre, attacha son cheval à un sapin, s'assit sur un tronc d'arbre et se mit tranquillement à fumer, après avoir toutefois consulté sa montre pour savoir ce qu'il avait de temps à attendre avant l'arrivée de Berthe de la Fresnaie.

D'après ce calcul, il devait être en avance de près d'une demi-heure.

Il continua donc à fumer, peu soucieux d'un petit brouillard humide et froid qui sortait du sol malsain et l'enveloppait petit à petit.

Mais Mlle de la Fresnaie était en avance, elle aussi, car il n'y avait pas dix minutes que lord Helmuth était assis sur son tronc de sapin lorsque la petite porte du parc s'ouvrit sans bruit.

Berthe traversa le pont de bois jeté sur le saut-au-loup et vint droit à lord Helmuth.

Si le brouillard rampait à terre, le ciel était inondé des rayons de la lune.

La jeune fille vit donc fort distinctement lord Helmuth qui fumait avec un flegme parfait.

Elle alla droit à lui.

Lord Helmuth se leva et la salua avec respect.

Berthe avait repris son costume d'amazone, c'est-à-dire sa jupe courte, ses bottines lacées, ses molletières, son chapeau à plume de faucon et son fusil de chasse.

Elle rendit à lord Helmuth son salut, et lui dit:

—Je vous demande pardon, mylord, de vous avoir ainsi dérangé; mais il m'était difficile de vous assigner un autre rendez-vous.

Lord Helmuth s'inclina et attendit.

Berthe lui dit brusquement:

—Vous avez écrit à mon père?

—Oui, fit-il d'un signe de tête.

—Vous avez demandé ma main?

—Oui, mademoiselle.

—Sans me consulter?.....

Il fut un peu interdit de cette question.

—J'ai pensé, dit-il avec embarras, que je devais d'abord, mademoiselle, m'adresser à M. le comte de la Fresnaie.

—Monsieur, reprit Berthe, regardez-moi

bien. Je ne suis pas une femme comme peuvent en rêver certains hommes. J'aime les bois, la chasse, la solitude; j'ai horreur du monde. Mon rêve, mon bonheur suprême, ma joie de tous les instants, c'est cette terre ingrate que nous foulons. Je m'accommoderais mal du séjour des grandes villes. Je ne sais pas danser, j'aurais horreur du bal. Indépendante par goût, par nature, élevée librement et sans contrainte, je ne saurais me plier aux devoirs de la mère de famille et de l'épouse, qui doit, avant tout, être l'ange du foyer.

Vous êtes vous dit tout cela, mylord?

En posant cette question, la jeune fille attendait, pleine d'anxiété.

—Parfaitement, répondit lord Helmuth.

—Vous vous êtes dit cela?

—Oui, mademoiselle.

—Avant de demander ma main?

—Oui.

—Et votre résolution.....

—Ma résolution, dit la jeune Anglaise, est de vous épouser, si votre père le veut, car je vous aime.

—Mais, monsieur, dit Berthe d'une voix suppliante, si je ne vous aime pas, moi..... si je ne puis..... vous aimer.....

—Je m'efforcerais de mériter votre amour dans l'avenir.

Sa voix était brève tandis qu'il parlait ainsi, et annonçait une volonté que rien ne saurait briser.

Berthe fit un pas de retraite.

Puis avec un grand accent de dignité:

—Mylord, dit-elle, je me suis trompée, pardonnez-moi. Je me suis trompée, car j'ai cru